

A l'attention de Mesdames, Messieurs les députés et sénateurs, sénatrices de Loire Atlantique.

Objet : Demande d'interpellation du gouvernement et des ministres concernés (intérieur, cohésion sociale, logement).

Nantes le : 7 mai 2020

Bonjour.

Nous, inter-collectif nantais « personne à la rue » vous demandons de bien vouloir par questions orales lors des séances parlementaires, ou écrites aux ministres, alerter sur la situation d'urgence sociale pour les personnes isolées, familles, qui vivent encore dans la rue, ou dans des conditions de vie indignes, dans notre département.

En effet, après 8 semaines de confinement, nous constatons que, si des places d'hébergement ont été créées au début, le compte n'y est pas. Nous estimons à environ 200 personnes en attente d'hébergement et 2000 personnes habitant dans des squats et des bidonvilles en sur occupation et où les conditions du confinement ne peuvent être appliquées

Les signalements répétitifs (*personne, famille à la rue*) faits auprès **des services de l'État** pour un hébergement d'urgence, n'aboutissent plus, et les personnes sollicitant le 115 quotidiennement se voit répondre : « *nous n'avons plus de moyens du gouvernement, plus de places, rappelez ces jours-ci...* », ou leurs appels ne sont plus décrochés.

Dès le 18 Mars, puis début Avril, nous avons interpellé Mr le Préfet de Loire Atlantique, les services de la DDCS44, par lettres ouvertes et relances, sur une situation déjà alarmante, leur rappelant les mesures préconisées par le gouvernement (*décret du 28/03/2020 et des instructions interministérielles du 27/03/2020*). Nous demandons, et demandons encore à ce jour, de mobiliser des places supplémentaires d'hébergement, en réquisitionnant, si nécessaire, toute forme d'habitat vacant ou d'établissement, pour mettre à l'abri rapidement toute personne en faisant la demande quel que soit son statut administratif.

A ce jour, nous n'avons eu aucune réponse, ni communication, de la part du préfet ou des services de l'État.

Les acteurs de l'hébergement ont eux-mêmes tiré le signal d'alarme lors d'une réunion avec la Préfecture, et sont scandalisés par l'attitude actuelle du Préfet.

De plus en plus de services sociaux font remonter leur impuissance à répondre aux appels au secours des personnes sans toit propre. Les commissions d'orientation sont à l'arrêt.

Seul un article de presse du 20/04/2020 (*Ouest France*) nous permettait d'avoir une idée ; « *l'État ne peut pas aller au-delà des efforts consentis massivement, a rapporté la Préfecture. Une autre de notre priorité est d'héberger les femmes avec ou sans enfant et ceux qui sortent de détention.* »

Un tel dédain à notre égard, est absolument inacceptable.

Sans le travail bénévole, de soutien et d'accompagnement, des associations, toutes ces personnes seraient encore plus marginalisées, avec le risque qu'elles contribuent, malgré elles, à la transmission du virus.

Notre seule possibilité est, et sera, de saisir le Tribunal Administratif par des référés hébergement. C'est long, incertain, et quand bien même on obtient une injonction à héberger la personne, cela ne règle rien sur le fond et la globalité de cette grave crise sociale.

Et puis, dans ce contexte particulier, inédit, où est l'intérêt de faire condamner un État, qui doit répondre à ses missions de services publics ? **D'autres voies doivent être envisagées pour mettre fin à l'exclusion sociale que subissent ces personnes et familles.**

1ère interpellation : Le gouvernement doit débloquer des moyens supplémentaires, **et sommer le Préfet 44, de mettre à exécution la nécessaire réquisition temporaire** (*le gouvernement ayant habilité les préfets dans ce sens*) **de tous locaux vacants pouvant servir à l'hébergement, au relogement, des personnes, familles, n'ayant pas de logement propre.**

Avoir un toit est une priorité de santé publique **dont le gouvernement ne semble pas avoir bien mesuré l'importance pour la cohésion sociale.**

La métropole Nantaise, classée en zone tendue pour le logement, connaissait, bien avant cette crise, un nombre conséquent de personnes non et/ou mal logées (*pour info : 8 500 prioritaires au contingent préfectoral*). Cette grave crise que nous vivons, va augmenter mécaniquement ce nombre d'exclus du logement. **Il est urgent de mettre en place un plan massif et structurel pour le logement des personnes défavorisées.**

2ème interpellation : Par ailleurs, alors que le 1er Ministre a présenté le plan de déconfinement, nous n'avons aucune perspective sur ce qui est prévu pour les personnes qui ont été mises à l'abri temporairement dans des hôtels ou des gymnases.

Vont-elles retourner à la rue dès la fin de confinement ou dès la fin de la trêve hivernale ?

Quelles mesures vont être mises en place pour rendre concrète cette déclaration du président de la République en juillet 2017 : « « D'ici la fin de l'année, je ne veux plus personne dans les rues »

3ème interpellation : Le haut comité pour le logement des personnes défavorisées, dans un avis du 22/04/2020, constatant les prises de position du monde associatif et politique, préconise un ensemble de mesures à prendre dès maintenant.

Le gouvernement, et services de l'État, suivront-ils ces recommandations ?

Vous comprendrez que nos organisations soient très préoccupées par une situation fortement dégradée, mais aussi par « l'après confinement », **et attendent votre concours pour porter une parole collective et citoyenne à l'exécutif national pour qu'il agisse au plus vite.**

Nous vous remercions de l'attention que vous ne manquerez pas de porter à notre démarche et nous restons à votre disposition pour en échanger, et vous apportez tout complément.

Veuillez accepter, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos salutations respectueuses.

Nos Contacts :

- Mail : personnealarue@gmail.com

- Mme Ducleux, tél : 0686840165 et M. Prochasson, tél : 0667786101

(*1) L'inter-collectif *Personne à La Rue (PALR)* regroupe les collectifs, associations et syndicats signataires suivant : *ATD Quart Monde, ATTAC, Afrique Loire, ASAMLA, Collectif des Hébergeurs solidaires de Nantes et alentours, Collectif des Sans-Papiers de Nantes, Collectif Refus de la Misère, Collectif Solidarité Indrais, Collectif Soutien migrants Nantes, Collectif Urgence jeunes migrants 44, CSF, DAL44, Du Monde dans la classe, Emmaus 44, GASPROM, GREF, Habitat & Humanisme, JRS Loire-Atlantique, La Cimade, La Cloche, L'Autre Cantine, L'Autre Classe, La Maison Du Peuple, LDH, Le Logis Saint Jean, Les Bien-veilleurs 44, Ligue de l'enseignement - FAL 44, Maison des citoyens du Monde, Médecins du Monde, MRAP, NOSIG, Prépa Solidaire, RESF, RomEurope.*

et L'Intersyndicale 44 (UD-CGT, CFDT, FSU, UNSA, SOLIDAIRES 44).